Image not found or type unknown

Carte de séjour vie privée et familiale

Par **Dhifallah takwa**, le **28/11/2018** à **13:51**

Je veux bien savoir ou je peux aller pour consultât ma situation sur la
territoire française
A la mairie ?
Ou je peux trouver des gens professionnels pour m’aider pour légaliser ma situation
irrégulière en France

Par **youris**, le **28/11/2018** à **18:36**

bonjour,
vous pouvez vous renseigner auprès d'une association d'aide aux étrangers.
mais rien ne dit que vous pourrez régulariser votre situation, il est possible que
l'administration vous demande de retourner dans votre pays ou délivre une obligation de
quitter le territoire français.
salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés